Val de Drôme info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME

HIVER 2014 N°33

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT - CHABRILLAN - CLIOUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FELINES - FRANCILLON - GIGORS ET LOZERON - GRÂNE - LA-REPARA-AURIPLES - LA ROCHE-SUR-GRÂNE - LE-POET-CELARD - LIVRON - LORIOL - MIRMANDE - MONTCLAR - MONTOISON - MORNANS - OMBLEZE - PLAN-DE-BAIX - PUY-SAINT-MARTIN - SAOû - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA ROCHETTE

Le Val de Drôme
au service des citoyens

DOSSIER p.14/15

Val de Drôme
Communauté de Communes

En direct des communes p. 4 / 5
AMBONIL, AUTICHAMP
FÉLINES SUR RIMANDOULE
GIGORS ET LOZERON

Rencontre p. 13
DRÔME CAILLES
À MONTOISON

AGENDA - quelques évènements

Festivals, spectacles

•**04/02 à 20h30 :** Séance de cinéma à Puy-Saint-Martin.

•**07/02 à 20 h :** 3 cantates de Jean-Sébastien Bach à Grâne.

•**08/02 à 20 h 30 :** Caminata, spectacle musical à Livron.

•**16/02 à 16 h :** Ma mamie m'a dit, spectacle jeunes enfants à Livron.

•**22/02 à 20 h :** La cigale a le tournis, spectacle jeunes enfants à Livron.

•**04/03 à 20h30 :** Séance de cinéma à Puy-Saint-Martin.

•**07/03 à 20 h :** Concert Résonance, chant et guitare à Grâne.

•**08/03 à 20 h 30 :** Délinquante, spectacle musical à Livron.

•**16/03 à 16 h :** Boby Story, spectacle musical jeune public à Livron.

•**04/04 à 20 h :** Concert chant et piano à Grâne.

•**08/04 à 20h30 :** Séance de cinéma à Puy-Saint-Martin.

•**Du 04/04 au 06/04 :** Rencontres de théâtres amateurs à Puy Saint Martin.

•**05/04 à 20 h 30 :** Magestic Orchestra, concert de jazz à Livron.

•**06/04 à 16 h :** Dans mon potager, spectacle jeune public à Livron.

•**18/04 à 20 h :** Perles de la musique sacrée à Grâne.

Sorties nature :

•**02/03 à 8 h :** Marche des Crêtes à Puy-Saint-Martin.

Retrouvez d'autres informations **• sur le site des OT :** www.valleedeladrome-tourisme.com

Vos déchetteries

Été - Hiver (selon passage national aux horaires d'été et d'hiver)

		Déchetterie de la vallée de la Gervanne Quartier Piolet 26400 BEAUFORT sur GERVANNE		Déchetterie du Pays de Bourdeaux Le Village 26460 BOURDEAUX		Déchetterie de Brunelle Quartier Brunelle 26400 EURRE		Déchetterie de Champagnat Champagnat 26250 LIVRON sur DROME		Déchetterie des Blaches Zone des Blaches 26270 LORIOL sur DRÔME	
téléphone		**04 75 76 47 57**		**04 75 53 39 09**		**04 75 25 12 94**		**04 75 61 24 78**		**04 75 61 93 74**	
Horaires ouverture		HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
Lundi	matin					9h00-12h30	8h00-12h30	9h00-17h00	8h00-18h00	9h00-17h00	8h00-18h00
	après-midi				14h00-18h00	13h30-17h00	13h30-18h00				
Mardi	matin		8h00-12h00						8h00-12h00		
	après-midi					13h30-17h00	13h30-18h00				14h00-18h00
Mercredi	matin	9h00-13h00	8h00-12h00			9h00-12h30	8h00-12h30	9h00-12h00	8h00-12h00		
	après-midi					13h30-17h00	13h30-18h00			14h00-17h00	14h00-18h00
Jeudi	matin			8h00-12h00	8h00-12h00			9h00-12h00	8h00-12h00		
	après-midi						13h30-18h00			14h00-17h00	14h00-18h00
Vendredi	matin					9h00-12h30	8h00-12h30	9h00-12h00	8h00-18h00		8h00-18h00
	après-midi					13h30-17h00	13h30-18h00			14h00-17h00	
Samedi	matin	9h00-12h30	9h00-12h30	10h00-12h30	10h00-12h30	9h00-12h30	8h00-12h30	9h00-17h00	8h00-18h00	9h00-17h00	8h00-18h00
	après-midi	14h00-16h30	14h00-16h30	14h00-16h30	14h00-18h00	13h30-17h00	13h30-18h00				

BLOC NOTES

Bureaux administratifs

• du lundi au vendredi
8H30 →12H30 -13H30 →17H30
en zone industrielle de Crest
225, rue Henri Barbusse
BP 331 26402 CREST Cedex
tél. **04 75 25 43 82**
fax. 04 75 25 44 96
ccvd@val-de-drome.com

Gare des Ramières réserve naturelle

• Allex, rte de Grâne
du lundi au vendredi
8H00 →17H00
tél. GARE : **04 75 41 04 41**
info@garedesramieres.com
tél. RES. : **04 75 41 01 51**

Pépinière d'entreprises du Val de Drôme

Écosite du Val de Drôme
Za Brunelle – 26400 Eurre
tél. 04 26 52 11 00

Espace intercommunal du commerce de l'artisanat des entreprises

place de la Madeleine
26250 Livron
tél. 04 75 55 31 09

Relais assistantes maternelles

Allex
5, montée de l'ancien hôpital
• lundi, jeudi sans RDV
14H00 →17H00
• sur RDV : 04 75 62 39 63

Haut Roubion
• sur RDV en mairie de Francillon et de Puy-Saint-Martin
tél. 04 75 62 36 63
et 06 48 20 04 83

Livron
• lundi sans RDV
13H30 →17H30 et sur RDV
tél. 04 75 57 35 21

Loriol
• jeudi sans rdv
13H30 à 17H30 et sur RDV
tél. 04 75 57 64 63

Pour la Gervanne/Sye
Piégros la Clastre
(convention CC Crestois)
• lundi
8H30→12H00
13H00→17H00
• mardi
13H00→ 16H30
• jeudi
8H30 →12H00
tél. 04 75 61 71 62

Multi-accueils intercommunaux

• du lundi au vendredi
7h30→18h30
Livron : rue du Dr l'Hermier
Loriol : rue de Schwalm

Micro-crèches intercommunales

• du lundi au vendredi
7h30→18h30
Allex
rue Henri Seguin
Grâne
4, rue des Pastouriaux
Soyans
Le village
Livron
Place de la Madeleine
Rés. L'Allée Verte
Livron
Chemin de Couthiol
Montoison
8, allée des pêchers

Multi-accueils et micro-crèches intercommunaux
contact unique
Magali Desfonds : **04 75 25 97 27**

À partir du 11 février, ouverture du lieu d'accueil **enfants-parents "Le PASsage".**
Situé au sein du relais assistantes maternelles à Allex.
L'accueil se fera tous les mardis de 9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires).
Adresse : **5, montée de l'ancien hôpital**

Val de Drôme info
ÉDITIONS COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE DRÔME
BP 331-26402 CREST CEDEX
ccvd@val-de-drome.com
www.valdedrome.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Serret - COMITÉ DE RÉDACTION : J. Serret, J.M. Bouvier D. Jouve, F. Boileau - RESPONSABLE ÉDITORIAL : F. Boileau
RÉDACTION : Agence Gris souris
CRÉDITS PHOTOS : CCVD, Agence Gris souris
CONCEPTION : M. Voreppe, Agence Gris souris
IMPRESSION : Despesse / Valence
Tirage :14 300 exemplaires.
Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC (issu d'une gestion durable des forêts : respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable). DISTRIBUTION : La Poste, Mediapost.
PARUTION TRIMESTRIELLE : Printemps, Été, Automne, Hiver.
N° ISSN : 1621-6040
DÉPÔT LÉGAL : à parution
Reproductions des articles et illustrations interdites, sauf autorisation écrite du service communication de la communauté de communes.

les 30 communes de la communauté au 1er janvier 2014

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP
BEAUFORT - CHABRILLAN - CLIOUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU
EURRE - EYGLUY-ESCOULIN
FELINES - FRANCILLON
GIGORS ET LOZERON - GRÂNE
LA-REPARA-AURIPLES
LA ROCHE-SUR-GRÂNE
LE-POET-CELARD - LIVRON - LORIOL
MIRMANDE - MONTCLAR
MONTOISON - MORNANS
OMBLEZE - PLAN-DE-BAIX
PUY-SAINT-MARTIN - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA ROCHETTE

Recevoir Val de Drôme info

Val de Drôme Info paraît au printemps, en été, à l'automne et en hiver. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le faire savoir en précisant vos noms et coordonnées. Vous trouverez des exemplaires à votre disposition à la communauté de communes ou auprès de votre mairie.
- Téléchargement ou abonnement sur : **www.valdedrome.com**
- CONTACT : **04 75 25 43 82**

en couverture
L'intercommunalité au service des citoyens

Édito

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal de Jean Julien le 25 décembre 2013.

Adjoint au maire de Loriol et premier vice-président de la communauté de communes du Val de Drôme durant ce mandat, il a par son action constante, œuvré au développement de l'intercommunalité. Élu à la communauté depuis 1995, Jean Julien a travaillé d'abord à la préservation de l'environnement et de nos rivières puis au développement économique de notre territoire et à la réalisation de zones d'activités. Nous perdons un homme d'action, généreux, soucieux du développement solidaire de notre territoire.
Les élus et le personnel s'associent au chagrin de la famille.

Un contexte difficile
Des atouts pour 2014

En ce début d'année, les difficultés que chacun d'entre nous peut rencontrer ne doivent pas masquer notre capacité d'agir.
Certes, la baisse des dotations générales de l'État en direction des collectivités locales, ainsi que la gravité de la situation en France et dans le monde, incitent à la prudence. Mais il faut souligner le potentiel de ressources nouvelles du Val de Drôme.

Avec la fibre optique, notre volonté est de couvrir les zones blanches du territoire en ayant la maîtrise du réseau ; en faire bénéficier tous les foyers et toutes les entreprises afin de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire. La fibre optique pourrait constituer une source de recettes dans le futur.

L'entrée de plein pied dans la rénovation thermique avec le dispositif DORéMI allégera les charges des foyers. La mise en action de la production de nouvelles énergies est aussi un levier d'économies et de ressources supplémentaires.

Afin d'entrer au capital des entreprises locales en développement, qui le souhaitent, nous avons créé une Société d'Économie Mixte, la SEM Val de Drôme Développement (V2D) qui associe des banques, des experts, des associations mais aussi des particuliers. Cette intervention contribuera au développement économique tout en générant des dividendes qui augmenteront la richesse de la collectivité et de ses habitants.

Enfin, les acquisitions foncières de la CCVD sont une source permanente de revenus issus de la location ou de la vente de terrains aux entreprises.

Par ses actions, la communauté de communes sera, avec les communes, au plus près des citoyens et des entreprises. Nous vous souhaitons une bonne année 2014.

Le président de la communauté de communes du Val de Drôme

En direct des communes

MARCEL SADELER, MAIRE D' AMBONIL
La station d'épuration en chantier

2014 verra la réalisation de la station d'épuration. Les travaux commencent en début d'année. Elle sera située sur un terrain limitrophe de la commune d'Allex. L'appui du département, de la région, de l'agence de l'eau, a permis de mener à bien ce projet. La part de la commune est de 51 000 euros, financée par l'emprunt.
Le plan local d'urbanisme (PLU) pourra ainsi s'ouvrir à de nouvelles constructions.

MARCEL SADELER SUR LA PLACE DU VILLAGE

L'APPUI DE LA CCVD EN MATIÈRE D'URBANISME
La commune envisage 8 à 10 nouvelles maisons.
Ambonil est classée en zone semi-rurale dans le PLH intercommunal, la CCVD a soutenu la commune dans l'élaboration de son PLU. *« Cette expérience récente nous confirme l'opportunité de la mutualisation du service d'urbanisme ».*

UNE POPULATION JEUNE
Les deux agriculteurs vont bientôt partir à la retraite, cependant la population d'Ambonil est jeune, avec seulement 9 habitants (sur les 120) ayant plus de 70 ans. La vie associative est dynamique, à l'image de l'association "Les amis d'Ambonil" qui a construit un four à pain et organise de nombreux temps festifs.
Outre le projet de conteneurs enterrés, le prochain grand chantier sera la rénovation de la mairie.

CAROLE THOURIGNY, MAIRE DE GIGORS ET LOZERON
Emplois préservés, accueil de nouvelles familles

Plus de 100 emplois étaient menacés sur la commune. Les entreprises Sanoflore et Fareva Bio risquaient de partir, du fait de leur implantation en zone agricole, leur interdisant tout aménagement ou agrandissement des locaux existants.

CAROLE THOURIGNY DEVANT LA VALLÉE DE LA SYE

« Nous avons réussi à placer ces terrains en zone destinée au développement économique, permettant à ces structures de poursuivre leur activité à Gigors et permettant, en outre, à la SICA Bio plantes de s'installer sur la zone ».

Le PLU finalisé permet de répondre à une demande des nouveaux habitants. Des parcelles constructibles alliées à la réhabilitation de grosses fermes vont accroître le nombre de logements. 9 couples, avec 16 enfants, sont déjà en cours d'installation sur la commune.

PHOTOVOLTAÏQUE : UN PROJET COLLECTIF
Les communes de la Gervanne participent à un projet pilote en matière d'énergie, initié par le Parc du Vercors et Rhônalpenergie-Environnement. La CCVD y contribue à hauteur de 40 000 euros. Des habitants et des acteurs du territoire se sont unis pour produire et revendre de l'énergie. En louant des toitures pour installer des panneaux, ils génèrent des recettes par la vente de l'électricité. Les premiers panneaux seront installés durant l'été 2014, essentiellement à Plan de Baix.

AVEC LA CCVD « *Concernant l'urbanisme, nous souhaitions le maintien des services de l'État, qui était gratuit. Si la CCVD prend le relais, ce service deviendra payant pour les collectivités, ce qui, pour une petite commune comme la nôtre, sera très problématique ».*

En direct des communes

GÉRARD TRIAIRE, MAIRE DE FÉLINES SUR RIMANDOULE
Une commune, trois vallées

La voirie est essentielle pour ces communes de petite taille. Le conseil général a fait des travaux de sécurisation sur la départementale. Mais les chemins communaux restent de la responsabilité de la commune, ce qui est une lourde charge.

GÉRARD TRIAIRE AVEC LOÏC MOREL (1ER ADJOINT) DEVANT LA VALLÉE.

La réorganisation des cantons interroge les élus de Félines : dans un canton élargi, le rural risque d'être défavorisé par rapport à l'urbain. *« Que restera-t-il comme dotation pour une petite commune comme la nôtre, si c'est le niveau de population qui devient prépondérant ? »*

AVEC LA CCVD

« La CCVD porte une grande attention à nos communes. Je tiens à saluer Loriol et Livron qui ont diminué leur nombre de sièges à l'intercommunalité, au profit de nos petites communes ».

Pour la mutualisation des services techniques, Félines souhaite rejoindre le dispositif déjà mis en place par Saoû, Soyans et Francillon. Ce nouveau dispositif offrira l'avantage de pouvoir disposer d'une équipe pour de lourdes interventions.

Située au coeur de trois vallées, la commune a toujours su maintenir des solidarités intercommunales diverses.

Le projet numérique de la CCVD est retardé par des nouvelles dispositions nationales qui semblent réservées au département, laissant la commune (et d'autres) dans l'attente d'une décision rapide. Le haut débit est pourtant vital pour leur fonctionnement et leur développement.

SYLVETTE DELCOURT, MAIRE DE AUTICHAMP
La restauration de l'église

L'église d'Autichamp est inscrite au titre des monuments historiques depuis 1953. Sa rénovation devenait indispensable. Suite à l'étude sanitaire, le montage financier exceptionnel (380 000 euros de travaux) de ce chantier a été finalisé grâce à une importante intervention du département. La part de la mairie reste lourde pour une petite commune (environ 60 000 euros).

SYLVETTE DELCOURT DANS LA SALLE DU CONSEIL

« Notre capacité d'emprunt sera insuffisante, aussi avons nous lancé une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine, offrant les avantages fiscaux du mécénat ».

La restauration de l'église St Jean Baptiste va donner du travail aux artisans locaux. Parmi les actions réalisées, les calades sont terminées et la nouvelle source est aménagée.

AVEC LA CCVD

L'urbanisation du village se heurte aux contraintes dues aux contextes du patrimoine historique et du zonage agricole. Avec une population en baisse et moins d'enfants scolarisés, il faudrait trouver une ouverture à la construction.

La commune souhaite l'aide de la CCVD pour une réflexion sur l'urbanisme.

124 PORTRAITS D'HABITANTS

Joyce Van Fenema est une artiste qui vit au château d'Autichamp. Elle a proposé de peindre les portraits de tous les habitants de la commune, un travail exécuté en neuf mois ! Elle a fait don à la commune de son œuvre qui a été installée dans la salle du conseil.

DORéMI

Les premiers chantiers de rénovation

DORÉMI RÉCOMPENSÉ PAR LA MINISTRE...

© Gérard Crossay - METL/MEDDE

DE GAUCHE À DROITE :

JEAN FRANÇOIS PECCOUD,
Vice-président de la communauté de communes du Pays de Saillans et représentant de la Biovallée®.

PHILIPPE BOMPARD, Dirigeant de l'entreprise BBC SARL et pilote d'un groupement DORéMI.

ROBERT ARNAUD, Vice-président de la communauté de communes du Val de Drôme, président du comité de pilotage DORéMI Basse Énergie Biovallée®.

CÉCILE DUFLOT, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement.

Dorémi récompensé

DORéMI est parmi les 10 lauréats de l'appel à projets national sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique. La candidature de Biovallée® reçoit le prix thématique sur la mobilisation des professionnels des mains de Cécile Duflot.

Vous avez un projet, comment faire ?

Le propriétaire d'une maison du territoire de Biovallée® intéressé par DORéMI doit prendre contact avec la CCVD. Après la visite (gratuite) du conseiller énergie Biovallée®, un groupement DORéMI établit l'état des lieux et une proposition globale cohérente de travaux, intégrant le montage financier. S'il décide de l'intérêt de lancer les travaux, le propriétaire est alors aidé pour monter les dossiers de financement.

La démarche du programme DORéMI :

- sensibiliser et former les artisans du territoire,
- constituer des groupements de 4 à 6 artisans, couvrant tous les métiers de la rénovation thermique,
- offrir un seul interlocuteur (représentant le groupement d'artisans) au client,
- accompagner 2 rénovations par groupement, en travaillant sur l'optimisation des coûts, sans jamais remettre en cause l'objectif de performance énergétique,
- aider le propriétaire à monter le plan de financement du projet auprès des organismes d'aides et des banques.

Dans Biovallée®, avec DORéMI, des groupements d'artisans se forment à la rénovation à basse consommation d'énergie des maisons individuelles.

Accompagnés par un expert thermicien et les services de la CCVD, les projets étudiés permettront aux propriétaires de diviser par 4 à 6 leur facture d'énergie. Le succès du processus repose sur la synergie de trois acteurs : le spécialiste, le groupement d'artisans, le propriétaire.

Olivier Sidler, l'expert thermicien est spécialisé depuis 30 ans, avec le Cabinet Enertech (Félines sur Rimandoule), dans les bâtiments basse consommation. Il fait partie des instigateurs de cette démarche et accompagne les groupements d'artisans.

« Faisant partie du comité scientifique de Biovallée®, j'ai proposé en 2011, un processus expérimental de rénovation à très basse consommation pour les maisons individuelles.

C'est un programme pilote en France.

Nous sommes déjà très sollicités pour le reproduire ».

Les filières professionnelles sont rassurées par l'engagement des élus des communautés de communes et le soutien des organisations professionnelles (CAPEB et FFB), pour ce programme expérimental. Il doit permettre au plus grand nombre de propriétaires de financer la rénovation basse énergie.

Monsieur Diviani, charpentier installé à Eurre et pilote du groupement BioRénov précise son intervention :

"J'ai assisté aux réunions d'information sur DORéMI et me suis porté volontaire. La rénovation pose des problèmes différents de la construction. Les journées de formation proposées dans le cadre de DORéMI sont gratuites pour les professionnels.
Les connaissances théoriques et techniques qu'elles enseignent sont essentielles. Le temps dégagé pour y assister est un investissement pour l'avenir.
Notre groupement de 5 entreprises s'est fait autour des complémentarités de nos métiers, par cooptation. J'en suis le pilote et l'interlocuteur privilégié pour le client et la CCVD. Je transmets ensuite à mes collègues les diverses informations.
L'intérêt pour l'artisan n'est pas dans le développement immédiat, mais dans l'acquisition de compétences indispensables pour ce nouveau marché. Nous avons réalisé notre premier chantier de rénovation à Allex, à la fin de l'année 2013 ».

La famille d'Allex concernée témoigne. La maison achetée en 2012, date de 1965. Construite en béton, elle n'est quasiment pas isolée. Informée par le magazine de la CCVD, le dispositif DORéMI les intéresse. Les artisans du groupement, accompagnés par Olivier Sidler réalisent l'état des lieux au printemps 2013. Un projet de rénovation thermique chiffré est proposé. Parallèlement, ils sont accompagnés par la CCVD, sur le montage financier. La seconde visite de MM. Sidler et Diviani finalise le mode opératoire de la rénovation.
Le montant des travaux s'élève à 425 € par m² habitable, soit 302 € par m², une fois les aides déduites.
« Nous bénéficions de 20 000 euros d'aides publiques, d'un prêt à taux zéro de 30 000 euros, complété par un apport personnel et un prêt bancaire. L'intérêt financier est réel. Au bout de sept ans, nous sommes bénéficiaires, sans parler de la prise de valeur de la maison ».

UN GROUPE D'ARTISANS EN "FORMATION INITIALE DORéMI"

UN GROUPE D'ARTISANS EN "FORMATION PRATIQUE DORéMI"SUR MAQUETTE

Contact DORéMI :
Basse Energie Biovallée
Laure Charpentier :
04 75 25 43 82

LE MONDE DU TRAVAIL PARLE AUX JEUNES
400 collégiens à la découverte de 17 entreprises

Du 14 au 18 octobre, la CCVD, les chefs d'établissements scolaires et les chefs d'entreprises du Val de Drôme ont organisé la 2e édition des circuits de découverte des métiers.

Destinés aux collégiens en classe de 4e ou 3e, ces parcours leur permettent de visiter des entreprises d'une manière privilégiée, en petits groupes et accompagnés d'un élu du Val de Drôme.

Pour le territoire de la CCVD les communes d'Allex, Eurre, Grâne, Livron, Loriol, la Roche sur Grâne, Montoison et Vaunaveys étaient concernées. Le diagnostic réalisé sur la jeunesse par la CCVD avait révélé les difficultés des collégiens dans leur recherche d'un stage d'exploration. Cette action favorise l'insertion professionnelle par une meilleure connaissance des métiers.

LIEU MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL À BOURDEAUX

Un livret mode d'emploi optimal

Si le bâtiment du lieu multi-accueil de Bourdeaux est exemplaire en matière d'éco-construction, il s'agit de profiter au mieux des avantages de cet équipement sain et confortable pour les enfants.

La CCVD diffuse un livret réalisé par l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL), sur les bonnes pratiques à l'usage du personnel de la crèche. Ce document répond aux recommandations de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Drôme.

En hiver : maintenir la chaleur dans le bâtiment, profiter au mieux de l'ensoleillement.

En été : se protéger du rayonnement solaire, limiter les apports de chaleur extérieurs et intérieurs, rafraîchir la nuit.

Toute l'année :

- réduire les sources de pollution de l'air intérieur par le choix du mobilier, des jouets, un nettoyage approprié, l'entretien des bouches de ventilation
- limiter l'impact de l'environnement électromagnétique (portable, sans fil, éclairage)
- économiser l'eau et l'énergie
- trier les déchets...

Adopter les conseils judicieux de ce livret, c'est garantir un usage optimisé du bâtiment pour le bien-être des tous petits et du personnel.

LA "FUN TRY" DU SERVICE CIVIQUE

La nouvelle équipe de volontaires

C'est le nom de l'équipe de 4 filles et de 4 garçons d'Unis-Cité.

La nouvelle équipe de volontaires, âgés de 18 à 23 ans, effectue depuis le mois d'octobre, neuf mois de service civique à la CCVD.

Leur mission consiste à développer des actions de sensibilisation à la gestion des déchets et aux économies d'énergies, auprès de la population.

Ils pérennisent les actions des équipes de volontaires précédentes, en développant de nouvelles actions et élargissent les publics visés dans divers espaces publics.

Ils réalisent des ateliers pendant la semaine européenne de réduction des déchets, des animations pour les scolaires et les habitants, en "renfort" ponctuel à la Gare des Ramières...

La «Fun Try» peaufine le programme 2014, qui sera dense et convivial, à l'image du marché de Noël à Livron où l'équipe a sensibilisé plus de 200 personnes.

Pour connaître les prochains lieux d'animations, consultez les actualités sur : **www.valdedrome.com**.

ATELIER, SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

MARCHÉ DE NOËL À LIVRON

CHANTIER DE LA GARE DES RAMIÈRES

Vite lu...

Dynamiser le commerce de proximité

Entouré de grandes agglomérations, notre territoire doit maintenir un tissu de commerces, d'artisans, de services de proximité, qui répond aux attentes des consommateurs locaux.

Vigilante, la CCVD a mis en place une réflexion concertée avec les acteurs économiques, pour définir un développement harmonieux de ce secteur.

Un état des lieux était présenté en réunion d'information et d'échanges à Livron en octobre. Il s'agit désormais de répondre durablement et de façon équilibrée, à l'évolution de la demande de notre territoire particulièrement dynamique en termes démographique et d'accueil de nouveaux habitants.

Une seconde réunion à Grâne, le 18 décembre, a permis de poser les bases de cette future stratégie, vers un schéma d'aménagement commercial du Val de Drôme.

ADOPTÉ PAR LES ENTREPRISES,

Biovallée - Le Campus, au service de tous

Elles sont déjà nombreuses, les entreprises qui ont utilisé Biovallée - Le Campus depuis son ouverture en 2012 : Caisse d'épargne, Chambre de Commerce et d'Industrie, CAPEB, GERME, RTE, Charles & Alice, Gondian, Val d'Eurre, Groupe Dauphinoise, La Frigoulette, Quadra Conseil, Fédération du BTP, Groupement des Entreprises du Val de Drôme…

Cet équipement unique en Rhône-Alpes-Sud est déjà une réussite.
Rencontres professionnelles, séminaires, réunions, colloques, conférences, assemblées générales, forums, formations, ... Biovallée - Le Campus a les capacités techniques et logistiques pour répondre à la diversité de ces demandes locales, nationales et européennes. Il démontre le besoin d'un tel outil sur le territoire.

Les atouts

▶ **Des infrastructures uniques en Rhône-Alpes Sud dans un bâtiment éco-construit :** un amphithéâtre de 160 places accessibles aux personnes à mobilité réduite, équipé pour le vote électronique, la traduction simultanée, la projection haute définition, la visioconférence, internet par fibre optique avec une régie intégrée et 4 salles de différentes tailles.

▶ **Des services complets et à la carte :** l'équipe propose une offre de services optimale adaptée à chaque demande en matière de transport, hébergement, restauration, communication et animation en partenariat avec des prestataires locaux.

▶ **Des spécificités :** Biovallée - Le Campus a été élaboré comme un pôle de développement durable et un moteur de créativité. Situé sur l'Écosite, un site pionnier pour travailler, se former, se divertir et habiter en Biovallée®, il contribue à la mixité des synergies. Des circuits de visites d'expériences, de sites concrets, de rencontres avec des acteurs du territoire de Biovallée® sont proposés pour illustrer leurs conférences, formations ou toute autre manifestation.

Le concept séduit !

Il réunit les conditions de travail, d'accueil et d'échange sur ce "territoire école" pour les organismes de formation autour du développement durable et de la gouvernance territoriale. Présent sur les salons professionnels, tels Natexpo, Tech & Bio, le Campus développe la réception régulière de groupes français et étrangers en voyages d'étude. L'Agence Française de Développement est venue durant 4 jours avec une trentaine de ses cadres sur le thème "Agriculture et sécurité alimentaire ". Le GRETA Viva 5, organisme de formation, a accueilli ses partenaires portugais et turcs dans le cadre du programme européen Leonardo Da Vinci sur les énergies renouvelables...

Le prévisionnel dépassé !

L'année 2013 est la première année de référence. Le prévisionnel a été dépassé, en nombres de jours de location et en taux de fréquentation. Le Campus est aussi un acteur économique.

Les projets

Une extension de 200 m² est programmée en 2014, avec une salle de réception, d'exposition et un accueil supplémentaire pour les groupes de 100 personnes.
L'élaboration de projets sur plusieurs années se profilent avec des partenaires.

LE 12/12/13, CONFÉRENCE SUR LE THÈME : "ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : NOUVELLE ALTERNATIVE ?
PHILIPPE FRÉMEAUX, ÉDITORIALISTE "ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES",

UNE RUPTURE NON VOULUE, NON NÉGOCIÉE
Le départ de 6 communes du canton de Bourdeaux

Depuis plus de trente ans, le territoire du Val de Drôme a montré sa pertinence. La CCVD contribue au développement harmonieux d'un projet territorial commun. La solidarité entre communes urbaines et rurales, de populations différentes et complémentaires, a permis à tous ses habitants de bénéficier d'une même qualité de services.

La réforme territoriale (issue de la loi de décembre 2010), devait agrandir les intercommunalités existantes en France. Ce fut l'effet inverse pour la CCVD avec une réduction de son périmètre.

Les nouveaux schémas d'intercommunalité ont été définis par les préfets, sans concertation des habitants. Au départ le préfet de la Drôme veut transférer les neuf communes du canton de Bourdeaux à la communauté de communes du Pays de Dieulefit :
• sans que ce choix soit justifié de façon rationnelle, pour la CCVD
• et alors qu'il n'y avait pas de demande de la communauté de communes du Pays de Dieulefit.
Pourquoi changer sans arguments sérieux, un territoire qui fonctionne et qui répond aux exigences de la loi ?

Cette proposition du préfet a obligé les communes du canton de Bourdeaux à se positionner. Après une réflexion et une concertation avec la population, le Poët-Célard, Félines, Mornans ont refusé le schéma du préfet et demandé leur maintien dans la CCVD.
Six conseils municipaux ont voté pour rejoindre Dieulefit, parfois à de faibles majorités : Bézaudun-Sur-Bîne, Truinas, Les Tonils, Crupies, Bouvières, Bourdeaux.

Le schéma définitif a entériné les décisions des neuf communes du canton de Bourdeaux.
A partir du 1er Janvier 2014, ce sont donc six communes de la CCVD qui rejoignent la communauté de communes du Pays de Dieulefit, remettant en cause l'unité historique du bassin du Haut-Roubion.
La décision du préfet et des communes sortantes a été prise rapidement sans réelle mesure des impacts, en oubliant trente ans d'intercommunalité.

Ces communes du canton de Bourdeaux ont-elles été soutenues par la CCVD ? Les faits montrent, que le Val de Drôme a investi particulièrement dans cette partie du territoire.

▶ les contrats négociés par la CCVD avec la Région et l'Europe contiennent des actions au profit du Haut-Roubion depuis le début.

▶ c'est là qu'ont été réalisées : la première station d'épuration et la première déchetterie intercommunale
▶ La CCVD a obtenu le rattachement du Haut-Roubion à la rivière Drôme, faisant ainsi bénéficier ce territoire de deux contrats de rivières
▶ le nouveau multi-accueil de Bourdeaux, ouvert en 2013, est le fruit d'un investissement de 650 000 € porté par la CCVD. Ce lieu multi-accueil a été construit à la demande de la commune de Bourdeaux, sur son territoire, peu de temps avant que Bourdeaux décide de quitter la CCVD.
▶ l'ensemble des services mutualisés mis en place ont bénéficié de manière égale à toutes les communes du Val de Drôme.
Les communes plus riches de la vallée du Rhône n'ont jamais démenti leur solidarité avec les communes de l'intérieur.

Le coût de ce retrait devrait être compensé.

La CCVD a réalisé des investissements pour des équipements transmis, aujourd'hui, à la communauté de communes du pays de Dieulefit qui intègre les six communes concernées. Une partie de cette charge doit être compensée.
Le personnel de la CCVD était dimensionné pour mutualiser des services aux 36 communes. Les équipes mutualisées restent à la charge complète de la CCVD pour un périmètre qui s'est restreint.
Quant à la dotation générale versée par l'Etat à l'intercommunalité, elle est diminuée du fait de la réduction du territoire.
Aussi en fonction de tous ces éléments, la CCVD souhaite que ces conséquences soient compensées. Elle a proposé aux 6 communes les modalités de cette compensation qui concerne :

- la reprise du lieu multi-accueil, des containers semi-enterrés, des points propres, de la déchetterie,
- les conditions de reprise du personnel,
- une indemnisation liée aux pertes de ressources consécutives à ce retrait.

A ce jour la CCVD n'a pas reçu de réponse à cette proposition de négociation amiable. Si celle-ci n'aboutit pas, il appartiendra au préfet de décider.

À BOURDEAUX : LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

LE LIEU MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL

LA STATION ESSENCE SOUTENUE PAR LA CCVD

Quel impact pour les habitants ?

La CCVD met tout en oeuvre pour amortir le poids des conséquences sur les habitants du Haut-Roubion.

La communauté de communes du Val de Drôme a fait une proposition de convention à la communauté de communes du Pays de Dieulefit, pour maintenir l'accès au lieu multi-accueil et à la déchetterie. Les habitants de six communes sont concernés : Félines sur Rimandoule, Mornans et Le Poët-Célard qui ont choisi de rester dans la communauté de communes du Val de Drôme, mais aussi Saoû, Soyans et Francillon qui utilisent ces équipements.
La solidarité de la CCVD à l'égard des habitants de ces communes est entière. Ils continueront à bénéficier de tous les services qui leur sont apportés ainsi que de l'action globale de l'intercommunalité en matière d'aménagement de l'espace, d'économie, d'environnement, de petite enfance, de mutualisation des services aux communes, d'énergie, d'habitat, de politiques contractuelles.
(voir p.14-15)

BUDGET 2014

"Nos dépenses sont uniquement des actions et des services pour les habitants, les entreprises et les communes. Elles sont créatrices de ressources, d'emplois et de qualité de vie".

Robert Arnaud, Vice-Président chargé des finances.

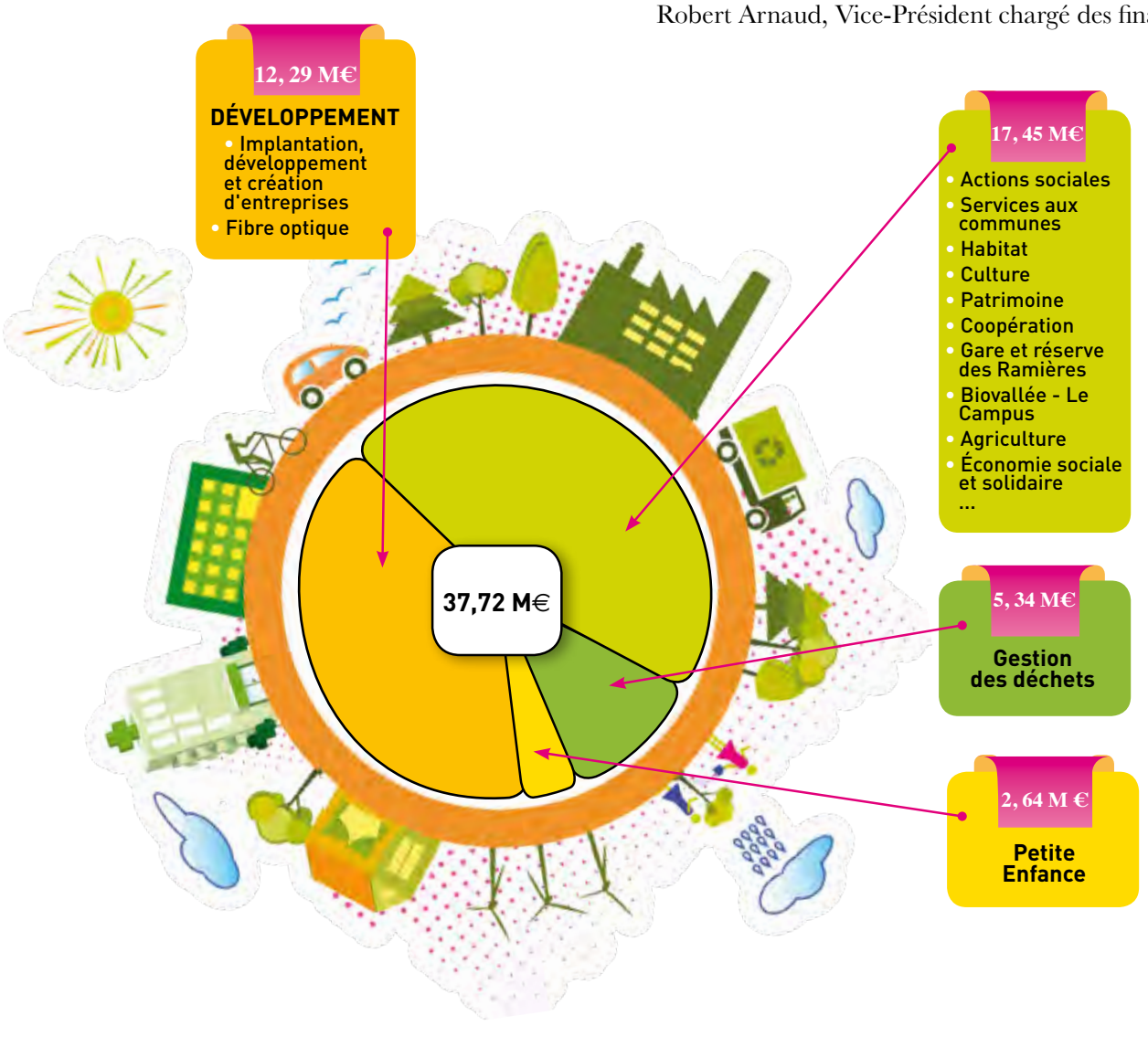

Le budget de 37,72 M € s'entend hors reversement aux communes et au fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).

Les points forts

• **La maîtrise budgétaire :** dans un contexte difficile de baisse des dotations, de transformations fiscales, du départ de 6 communes, la CCVD n'alourdit pas ses charges en maintenant son faible endettement. Par ailleurs, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reste stable.

• **La petite enfance :** la CCVD poursuit son effort dans ce domaine avec la création de 3 nouvelles micro-crèches, qui génère 8 nouveaux emplois. Au total, 116 places en accueil collectif et 600 places proposées par les assistantes maternelles, permettront de couvrir le territoire et de proposer un niveau de service satisfaisant.

• **Le développement économique :** les zones d'activités et les actions en faveur des entreprises sont créatrices de nouveaux emplois. On compte 1200 emplois à ce jour sur les zones intercommunales.

• **L'accroissement de nos ressources :** la CCVD met en place des outils innovants permettant de générer de nouvelles recettes, à l'instar de la création d'une société d'économie mixte.

Rencontre

"DRÔME CAILLES" À MONTOISON : Frédéric et Isabelle Barnier, Nicolas et Séverine Guilhot relancent une filière ancrée dans le territoire.

FRÉDÉRIC ET ISABELLE BARNIER, NICOLAS ET SÉVERINE GUILHOT DANS LA BOUTIQUE DE L'ENTREPRISE

Frédéric et Nicolas, deux amis nés à Crest, se connaissent depuis l'âge de douze ans. En 2012, ils reprennent l'entreprise de cailles de Montoison, devenue aujourd'hui "Drôme Cailles". Séverine, l'épouse de Nicolas, les rejoint en tant qu'actionnaire et chef d'entreprise, puis quelque temps plus tard, Isabelle, l'épouse de Frédéric, s'embarque également dans l'aventure.

Frédéric et Nicolas rêvaient depuis longtemps de monter une affaire commune. Cadres dans de grosses entreprises, toujours en déplacement, lassés des TGV et des hôtels, ils voulaient profiter de leurs familles, de la région et conduire eux-mêmes leurs vies professionnelles.

Sauver un patrimoine...

« Un jour, on nous prévient que la SAS Robert Béranger allait fermer. Nous sommes des gens du pays, et connaissions l'histoire de cet entrepreneur hors du commun qui avait fait de la Drôme le premier éleveur de cailles dans les années 70. Il avait vendu son entreprise, devenue fragile dans les années 2000. La liquidation judiciaire était prononcée. Il fallait tout reprendre à zéro ».

L'objectif était clair : refaire un produit du terroir de qualité en sauvant le dernier abattoir de cailles de tout le Sud-Est. Nos deux amis mobilisent leurs réseaux amicaux et professionnels et obtiennent la confiance des éleveurs régionaux sans qui rien n'aurait été possible. Ils reçoivent l'appui de la CCVD, du département, de la région, de l'Europe, ce qui leur permet de convaincre les banques.

"Drôme Cailles" est née ! Le premier abattage a lieu le 17 septembre 2012. De dix-neuf à la reprise de l'activité, ils sont, aujourd'hui, passé à trente employés.

« Je salue leur dynamisme qui a permis de sauver une entreprise en grande difficulté et de maintenir l'emploi sur la commune » se félicite Claude Trichard, maire de Montoison.

Notre coeur de métier

« c'est du vivant ». Faire naître des cailleteaux avec leurs reproducteurs, les faire grandir chez les éleveurs de proximité, avec une alimentation exclusivement végétale, les abattre et les transformer. Ils maîtrisent la totalité de la filière.

Continuité et innovation

40 000 cailles sont abattues chaque semaine. Les oeufs représentent 20% du chiffre d'affaires. En produits frais ou congelés, on trouve les cailles entières natures ou farcies, en filets natures ou marinés, en brochettes. La transformation des produits se fait sur place, puis ils sont distribués sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux. Déjà, 15 % des ventes se font à l'export, vers le Gabon, le Japon, les Dom-Tom, la Réunion et la Nouvelle Calédonie. La grande capacité de stockage de l'entreprise leur permet d'envisager une intensification de leur développement à l'export.

Une vitrine du territoire

En peu de temps la marque s'est installée. La boutique de l'entreprise, en plus d'un contact direct avec la clientèle locale, les touristes (nombreux sur cet axe routier Valence-Gap), permet la promotion d'autres produits locaux de qualité.

Les deux couples sont en passe de réussir leur pari. Le Val de Drôme retrouve sa place parmi les leaders de ce marché. L'année 2014 verra la création d'un atelier de plats cuisinés avec la remise à l'honneur de la "défarde crestoise", spécialité tripière de la région. La qualité, le terroir, voilà les bases du succès !

Dossier

Le Val de Drôme au service des citoyens ...

« Rendre les meilleurs services aux citoyens, tel est l'objectif de la commune comme de l'intercommunalité. Les communes gardent les compétences qu'elles sont les mieux à même de remplir, elles transfèrent volontairement celles pour lesquelles le niveau intercommunal est devenu nécessaire. C'est une répartition des rôles au service des habitants et des acteurs économiques ».

Jean Serret, président de la communauté de communes du Val de Drôme.

Qui fait

Ce que fait la CCVD

Collecte et traitement des déchets, environnement

Économie
- Implantation d'entreprises
- Aide à la création
- Soutien dans leur développement

Agriculture et développement rural
- Plate-forme d'installation agricole et fermière
- Pôle Bio
- Produits locaux dans la restauration collective...

Petite enfance :
accueil collectif et individuel

Aménagement de l'espace
- Le programme local de l'habitat
- Aménagement commercial
- Actions foncières
- Gestion d'une réserve naturelle nationale

Mutualisation de services aux communes
- Secrétariat et service technique intercommunaux
- Urbanisme

Équipements intercommunaux
- Gare des Ramières
- Pépinière d'entreprises
- Biovallée - Le Campus

Action sociale intercommunale
- CIAS
- Jeunesse

Énergies renouvelables
- DORéMI
- Sensibilisation à l'environnement

Politiques contractuelles
- Biovallée ®
- Contrat Rhône-Alpes de Développement Durable
- Leader

Glossaire

Communauté de communes : c'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) français à fiscalité propre, qui prévoit une intégration limitée des communes membres. Elle associe des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.
Ce n'est pas une "super commune" mais un outil fédératif, une forme souple de coopération locale.

Compétences : ce sont les domaines d'intervention de chaque collectivité. La loi distingue **des compétences obligatoires** (développement économique, aménagement de l'espace), **des compétences optionnelles** que les communes décident de déléguer à la communauté de communes.
Celles de la CCVD comprennent l'environnement, le logement social d'intérêt intercommunautaire, l'action sociale et culturelle.

Intérêt communautaire : il précise les compétences. Les communes choisissent ce qui est du ressort de la communauté de communes et ce qui est de celui des communes. Il peut évoluer à la demande des communes.

Mutualisation : mise en commun de ressources humaines et de services pour renforcer l'action de chaque commune et assurer la solidarité entre elles.

BIOVALLÉE-LE CAMPUS

Dossier

... Depuis 1976,

l'intercommunalité existe en Val de Drôme. D'un district en 1987, elle a pris la forme d'une communauté de communes en 2002 (en application de la loi Chevènement). Différentes et complémentaires, les communes du Rhône au Vercors s'enrichissent mutuellement de leur diversité. C'est l'addition des énergies rurales et urbaines qui font la force d'un territoire aujourd'hui.

quoi ? quelques exemples...

Ce que fait la commune

État civil

Élections

Équipements communaux
- Bibliothèques,
- Médiathèques,
- Équipements sportifs,
- Aménagements touristiques

Urbanisme
- Permis de construire

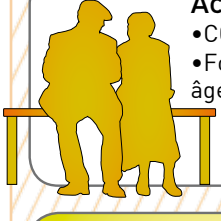

Action sociale
- CCAS
- Foyers de personnes âgées

Écoles

Patrimoine bâti

Sécurité

Voirie et éclairage publics

Le nouveau mode de désignation des élus de la CCVD

La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire, composé de conseillers municipaux des communes membres. Chaque commune est représentée en fonction de sa population.

Jusqu'à présent les élus communautaires sont des conseillers municipaux élus par leurs pairs au sein de chaque conseil municipal.

À partir des élections municipales de 2014, les conseillers communautaires des communes de plus de 1000 habitants seront élus au suffrage universel direct, dans le cadre des élections municipales. Chaque liste de candidats devra préciser les membres de la liste qui, en cas de succès, siégeront au conseil communautaire.

Les représentants des communes de plus petite taille resteront élus en leur sein par les conseils municipaux.

LA PISCINE DE LORIOL

Val de Drôme
Communauté de Communes

ARRÊT SUR IMAGES ...

Plus de renseignements sur
www.valdedrome.com

Philippe Frémeaux lance un cycle de conférences "les controverses du Campus" le 12/12.

© Gérard Crossay - METL/MEDDE.

DORéMI est parmi les 10 lauréats de l'appel à projets national sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique. La candidature de Biovallée® reçoit le prix pour la mobilisation des professionnels.

Les 3ème assises sud Rhône-Alpes de la filière forêt-bois, à Biovallée - Le Campus ont réuni 190 personnes le 06/12.

© photo E. Voreppe

Le biodistrict du Cilento en Italie visite la Biovallée® en octobre.

La CCVD remet aux offices du tourisme et syndicats d'initiatives les clés d'un minibus, bureau d'information touristique itinérant.

La Gare des Ramières obtient le label Qualité tourisme.

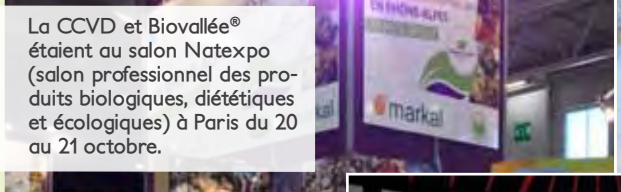

La CCVD et Biovallée® étaient au salon Natexpo (salon professionnel des produits biologiques, diététiques et écologiques) à Paris du 20 au 21 octobre.

La représentation du cirque électrique à Livron le 30 octobre a ravi les 300 spectateurs.

La nouvelle équipe de volontaires en service civique pour 2013/2014.